



Verdun, le 12 janvier 2013

À : Nouveau pont pour le Saint-Laurent, Transports Canada
800, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 638, 6^e étage
Montréal (Québec) H3B 1X9
Courriel : NPPSL-ENV-NBFSL@tc.gc.ca

Objet : commentaires de la Concertation en développement social de Verdun (CDSV) sur le Rapport préliminaire de l'évaluation environnementale du nouveau pont pour le Saint-Laurent.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de cette première phase de consultation entourant le projet « un nouveau pont pour le Saint-Laurent », la Concertation en développement social de Verdun souhaite vous partager certaines de ses préoccupations, certains éléments qui mériteraient qu'on s'y attarde plus profondément.

La Concertation en développement social de Verdun est la Table locale de concertation de Verdun. Elle a pour mission de travailler en collaboration avec les différentes instances à l'amélioration des conditions de vie, au bien-être de la population et à l'élimination de la pauvreté en tant que projet de société.

Un processus à clarifier

Avant toute chose, nous souhaiterions que les différentes étapes menant à la définition du projet et le processus de consultation soient clarifiés. Afin d'alimenter plus adéquatement le processus de prise de décision en y apportant nos préoccupations et commentaires, nous souhaiterions avoir une vision globale des différentes étapes menant à la conception du projet. En effet, bien que certaines étapes du processus d'évaluation environnementale aient été indiquées, aucune précision n'a été apportée quant au contenu de ces étapes et aux informations qui seront ajoutées pour compléter les différentes moutures du rapport d'évaluation environnementale.

À titre d'exemple, le peu d'information dont nous disposons à ce jour sur le concept général du projet (reconstruction de l'autoroute 15 et liaisons entre les quartiers Verdun et Pointe Saint-Charles, mode de transport collectif, nombre, gabarit et fonction des voies...) rend difficile l'appréciation des impacts réels dans nos milieux et ne nous permet

pas de contribuer pleinement au processus consultatif. L'absence de détails quant aux prochaines étapes ne nous permet pas de savoir si nous serons effectivement consultés au moment où ces éléments seront validés.

*Suggestion : Serait-il possible d'obtenir **un échéancier précisant les différentes étapes** menant à la conception du projet **et leur contenu**, et ceci dans l'optique de contribuer pleinement au processus de consultation en apportant des commentaires et suggestions aux moments opportuns.*

Concernant la formule utilisée lors de la première phase de consultation qui a eu lieu fin 2012 (kiosques d'information lors de journées « portes ouvertes »), nous avons trouvé qu'elle présentait certains intérêts ; le fait de pouvoir discuter individuellement avec des experts était par exemple intéressant. Nous regrettons cependant qu'aucune présentation globale du projet n'ait été faite ; présentation qui, en plus d'informer les citoyens, aurait pu servir de base pour faire réagir, soulever certains questionnements... Bien que présentant certains avantages, la formule « kiosque » n'est pas forcément adaptée aux citoyens non-experts. Pour entamer une discussion avec un des spécialistes présents, il fallait en effet avoir certaines questions à lui poser, et donc venir « préparé ».

*Suggestion : Serait-il possible **d'intégrer une présentation** (présentation orale, avec projection de type Power Point, ou document « vulgarisé ») indiquant les grandes lignes du projet, les principaux enjeux lors de la prochaine phase de consultation ?*

La nécessité d'intégrer ce projet dans une vision globale à l'échelle métropolitaine

Par ailleurs, comme précisé dans les différents documents d'analyse disponibles à ce jour, le pont Champlain est une infrastructure particulièrement importante pour le Grand Montréal mais aussi à l'échelle du Québec et du Canada. De ce fait, il nous semble indispensable d'intégrer le projet de reconstruction dans une vision globale, notamment en matière de transport et déplacement. Or, au regard des informations mises à notre disposition, nous n'avons pas l'impression que ce projet s'appuie sur une réelle réflexion d'ensemble de l'organisation des déplacements à l'échelle métropolitaine. Trois projets majeurs vont notamment être réalisés à moyen terme dans le sud-ouest de l'île de Montréal (reconstruction du Pont Champlain et de l'échangeur Turcot et requalification de l'autoroute Bonaventure) et vont influencer l'organisation des déplacements dans cette partie du territoire ; les liens entre ces trois projets, la cohérence d'ensemble ne nous apparaissent pas très clairs à ce jour.

Dans le même ordre d'idées, un tel projet doit s'appuyer sur une approche transversale ; les impacts de la construction du nouveau pont Champlain et des choix qui seront effectués ne concernent pas uniquement les domaines des transports et de l'environnement. L'ensemble des sphères de notre société sera impacté (développement résidentiel...).

*Suggestion : Sera-t-il possible de **créer une instance** où les différents paliers gouvernementaux et ministères concernées (au fédéral et au provincial), ainsi qu'au municipal, s'assoient ensemble pour discuter et développer une vision globale en matière de transports?*

Les impacts de ce projet dans nos quartiers

L'absence de certaines précisions à cette étape du processus rend difficile la mesure des impacts concrets du projet dans notre quartier, que ce soit lors des phases de construction / démolition ou lorsque le projet sera terminé.

Nous souhaitons tout de même attirer votre attention sur certains points :

- nous avons à ce jour très peu d'informations concernant les impacts liés au chantier (nuisances sonores, poussières, passage de véhicules lourds...). Une étude approfondie de ces impacts nous semble nécessaire afin de mettre en place des mesures d'atténuation et de contrôle adéquates. La phase de déconstruction du pont Champlain n'est notamment que faiblement explicitée.

Suggestion : *Serait-il possible qu'une **évaluation précise des nuisances dues aux chantiers** soit effectuée ?*

- il nous semble indispensable que les impacts en matière de circulation dans les quartiers Verdun, notamment durant la période de déviation prévue pendant la reconstruction du pont de l'île-des-Sœurs et la période d'élargissement de l'autoroute 15 soient analysés. La modification temporaire des itinéraires empruntés par les automobilistes amène en effet un certain nombre d'interrogations, notamment en ce qui concerne l'augmentation possible du trafic de transit que cela pourrait générer dans nos quartiers. Certaines stratégies de contournement des travaux, via nos quartiers, pourraient en effet être utilisées par bon nombre d'automobilistes, ce qui entraînerait une augmentation de la circulation dans nos quartiers.

Suggestion : *Pourrions-nous obtenir des **informations plus précises sur les impacts en matière de circulation dans nos quartiers** que les déviations pourraient générer durant la période de travaux ?*

Pour finir, nous souhaitons vous rappeler que la reconstruction du Pont Champlain et de son prolongement (autoroute 15) doit être l'occasion d'amoindrir les impacts néfastes de la présence d'une telle infrastructure de transport au milieu de quartiers résidentiels densément peuplés (impacts sur la santé, sur la qualité de l'air, sur la sécurité). Le projet du nouveau pont Champlain ne doit pas uniquement être considéré comme la reconstruction d'une infrastructure désuète ; les choix qui seront effectués (intégration du transport collectif et actif, mesures d'atténuations des nuisances...) doivent répondre aux enjeux environnementaux actuels, de préservation de la qualité des milieux résidentiels... Nous espérons fortement que les options qui seront validées dans les prochaines étapes répondront à ces préoccupations actuelles.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous apporterez à ces commentaires. Nous tenons par la même occasion à vous informer du grand intérêt que nous portons à ce projet et notre volonté de suivre activement son évolution.

Recevez, Madame, Monsieur nos meilleures salutations,

Julien Caffin
Concertation en développement social de Verdun
Tél. : 514-362-0177 poste 235
Courriel : coordination@cdiv.org